Tribune libre expression

Le Bon sens à Chenôve
Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - Renaissance

CHENÔVE POUR TOUS ? NON PAS TOUT À FAIT !

En application de l'article L.2121-27, un local sis Impasse Prosper Gallois nous a été attribué en tant qu'élus municipaux de l'opposition. Ce local n'est bien sûr pas destiné à être une permanence électorale ni à accueillir des réunions publiques. Toutefois, rien semble-t-il ne s'oppose à recevoir des administrés dans un souci d'égalité de traitement. Alors que la majorité municipale fait réunion sur réunion auprès des habitant(e)s. Nous sommes cantonnés à rester à deux dans notre local : un bel exemple d'ouverture démocratique ! Par ailleurs, cela ne nous empêche pas de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.